

## *La mondialisation, le pacte mondial des entreprises et l'Afrique*



**Agbéyomé KODJO**

*La mondialisation de l'économie est un phénomène qui a pris son ampleur sous le double effet du développement des nouvelles technologies de la communication et de l'information sur les cendres de la guerre froide et de l'effondrement de l'empire communiste.*

*Elle consacre le triomphe de l'économie libérale et devrait apporter à l'homme plus de liberté et des moyens de son épanouissement. Elle s'est développée grâce à des mesures favorisant la libéralisation, le décloisonnement des marchés de capitaux et de la désintermédiation, permettant ainsi à des opérateurs d'avoir accès directement aux marchés financiers sans le recours traditionnel aux banques et autres sociétés financières.*

*Ces mesures ont contribué à l'explosion des échanges mondiaux de biens et de services, où les échanges de capitaux représentent plus de 90 % des volumes globaux. Les mouvements de capitaux étant beaucoup plus rapides (par un simple jeu d'écriture informatique) que la circulation des biens et des services, qui doivent être compétitifs sur un marché mondial pour avoir des débouchés.*

*S'il est admis que la mondialisation a décuplé des richesses au niveau planétaire, force est de reconnaître que l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser, et ses conséquences en matière de délocalisation, prise de contrôle du capital des entreprises, et les suppressions d'emplois, et de marchandisation à tout crin de tout ne cessent de nourrir bien des interrogations, sur sa pertinence et l'avenir de l'homme et de sa sécurité, tant sur le plan matériel, physique que moral.*

*Certes, certaines régions du monde, notamment l'Asie ont su tirer parti de cette prospérité induite par la mondialisation en mettant en place un environnement macroéconomique favorable ainsi qu'un cadre législatif attractif et sécurisant pour la promotion de l'entreprise privée et les investissements étrangers. Ces pays ont ainsi réussi à rendre leur économie compétitive accroissant ainsi le volume des biens exportés, pour renouer avec le cycle vertueux du développement.*

*Mais l'Afrique et particulièrement l'Afrique au Sud du Sahara enregistre globalement des résultats qui contrastent avec ceux réalisés dans les autres parties du monde.*

*Cette partie du continent qui reste marquée par des préjudices et des injustices graves au cours de son histoire, ne parvient pas, malgré des efforts entrepris, à vaincre l'extrême pauvreté que connaît la majeure partie de ses populations, plongée dans une profonde détresse. Cette situation préoccupe la communauté internationale qui tente d'accompagner le continent dans sa lutte contre le fléau de la pauvreté au travers d'une série de recommandations et de mesures.*

*Le pacte mondial des Entreprises élaboré par l'ONU en juillet 2000, en est une qui consacre le rôle de l'entreprise privée dans la création des richesses et des emplois pour réduire la misère endémique que connaît le continent. Il énonce un certain nombre de principes fondamentaux qui reposent sur la primauté de la loi, le respect des droits de l'homme, de l'environnement et de la bonne gouvernance politique et économique, et la lutte contre la corruption.*

*Sans une réelle volonté de construire des systèmes politiques qui respectent les règles du jeu consensuelles, et le libre choix des citoyens, il serait illusoire de croire que toutes les mesures destinées à assurer le bonheur et la dignité des millions de personnes exclues et résignées, pourront donner les résultats escomptés.*

*Le défi qui nous interpelle tous aujourd'hui est de contribuer de façon résolue à l'émergence de la démocratie en Afrique, au delà des intentions et des mots, à sacraliser le respect des droits de l'homme en toute circonstance. Ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons faire vivre dans nos entreprises les principes fondateurs du pacte mondial des entreprises et reconnaître avec un éminent homme politique «que le pouvoir ou le profit arraché en violation des droits de l'homme est entaché d'illégitimité».*

**Agbéyomé KODJO**

Ancien Premier Ministre du Togo